



**PROCES-VERBAL DE TIRAGE AU SORT
A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE
CATEGORIE B**

La Commission consultative paritaire de catégorie B est composée, au vu de l'effectif du personnel des collectivités et établissements relevant du CDG06 de **QUATRE sièges** à savoir quatre représentants titulaires et de quatre représentants suppléants du personnel.

Or, aucun siège n'a pu être pourvu par voie d'élection le 6 décembre 2018 faute de liste de candidats.

Aussi conformément au procès-verbal de carence de liste établi le 2 novembre 2018 et la publication de l'avis de tirage au sort, affichée le 27 novembre 2018 soit au moins 8 jours avant et fixant le jour, la date et le lieu,

Le 6 décembre 2018 à 15h00 s'est déroulé au siège du CDG06 au 33 avenue Henri Lantelme 06700 SAINT LAURENT DU VAR, le tirage au sort des représentants du personnel titulaires et suppléants de la Commission consultative paritaire catégorie B.

Le tirage au sort a été effectué par Monsieur Bernard LESE, Directeur général du CDG06 et représentant de l'autorité territoriale, à partir de la liste électorale ne comportant que les électeurs remplissant les conditions d'éligibilité.

Le tirage au sort s'est déroulé en présence des électeurs de la commission consultative paritaire qui souhaitaient y assister ainsi que des représentants du personnel assistant également aux opérations électorales des CAP et du CT.

Le résultat du tirage au sort est le suivant :

Représentants titulaires du personnel (Genre - Nom – Prénom – collectivité)	Représentants suppléants du personnel (Genre - Nom – Prénom- collectivité)
1. Mr LAGARDETTE Jean-Pierre – commune de Biot	5. Mme VESTRI Vanessa – CC du Pays des Paillons
2. Mme BURLURAUX Anaëlle – commune de Villeneuve Loubet	6. Mme AIRAUT Marylou – commune de Valbonne
3. Mr SCHERTENLEIB Franck - SICTIAM	7. Mr BUSSIERE Arnaud – CA Cannes Pays de Lérins
4. Mr BALDACCHINO Yann – Conservatoire de Musique des Alpes-Maritimes	8. Mr MANFREDOTTI Christophe – commune de Saint-Paul-de-Vence

Au total sont désignés :

- ✓ 1 titulaires femmes et 3 titulaires hommes,
- ✓ 2 suppléants femmes et 2 suppléants hommes.



Afin de pourvoir les postes suite à des démissions éventuelles, une liste supplémentaire de représentants du personnel à la CCP de catégorie B (réserve) est établie :

<u>Représentants complémentaires</u> : Genre - Nom – Prénom - collectivité	
9	Mr NIGON Serge – Conservatoire de Musique des Alpes-Maritimes
10	Mme RENONCEY Audrey – CDG06
11	Mr GIORGI Alain – commune de Colomars
12	Mme CEPPA Marie-Line – commune de Villeneuve Loubet
13	Mme GIROD Nathalie – SIVOM de Villefranche-sur-Mer
14	Mme VIDAL Justine – commune de Beausoleil
15	Mme MAILLET Clémence – SIVOM Val de Banquière
16	Mme ALUNNI Béatrice – SIVOM de Villefranche-sur-Mer
17	Mr VESSERON Satya - SIVOM de Villefranche-sur-Mer
18	Mr RAIBALDI Adrien – Conservatoire de Musique des Alpes-Maritimes
19	Mme EXIBARD Magali – commune de Blausasc

Dressé en **deux exemplaires** et clos, le présent procès-verbal est établi le jeudi 06 décembre 2018 à 18 heures 20 par le représentant de l'autorité territoriale et deux représentants portés volontaire parmi les personnes en présence. **Il est transmis sans délai au Préfet du département.**

Certifié conforme
gm



Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général

[Signature]
Bernard LESE

[Signature]